

Calculer son prix de revient et fixer ses prix



Contexte

La mise en place d'une démarche, méthode et outils structurés de calculs apportent les indicateurs indispensables à la commercialisation de la production et à la gestion du domaine. La vente d'un produit a un coût : des coûts de commercialisation et de marketing que beaucoup d'agriculteurs et vigneronns ont tendance à sous-estimer, allant des coûts factuels de production à des temps de travail parfois cachés... La marge a aussi toute son importance dans la gestion et le développement de l'exploitation, alors comment mieux la calculer pour pouvoir l'ajuster au projet de l'exploitation.

Objectifs de la formation

- Commercialiser ses produits à juste prix dans l'objectif de pérenniser l'entreprise agricole
- S'approprier une démarche structurée de calculs de coûts
- Relever les indicateurs qui permettent d'analyser ses vrais coûts
- Repérer l'ensemble des leviers pour se fixer des objectifs et augmenter ses marges
- Evaluer objectivement la possibilité de financement d'un projet pour l'exploitation
- Prévoir ses investissements et les intégrer à sa stratégie de fixation des prix.

Public concerné

Chefs d'entreprise et tous salariés des entreprises de l'agriculture et de la viticulture ayant une fonction de gestion de l'exploitation.

Prérequis des participants

Aucun

Contenu

- Calcul des montants consacrés aux opérations de chacune des étapes du processus de production
- Les leviers de diminution des actions les plus onéreuses
- Présentation de comptes qui traduisent l'activité réelle en conformité aux règles comptables et fiscales
- Les contours de la comptabilité analytique
- Les outils analytiques comme les seuils intermédiaires de gestion
- Calculer son prix de revient et fixer ses prix
- Allocation des économies réalisées pour un projet de développement stratégique : investissements, embauche...
- Exercices d'application

Méthodes et moyens

Tour de table pour adapter le contenu de la formation aux attentes des participants

Apport théorique

Échanges de pratique - étude d'un cas pratique

Mode de validation des acquis

Une évaluation des acquis est organisée en fin de formation.

Attestation de suivi de formation.

Intervenants

Référent formation : Murielle LEPINOY, Conseillère en formations courtes



Le CFPPA dispose d'un service administratif, d'un service qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Le CFPPA68 est certifié Qualiopi et Engagement de service référentiel 132 Quali'formAgri au titre des actions de formation, des actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) et des actions de formation par apprentissage.

Son système de management de la qualité est certifié AFAQ ISO 9001.

ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL - n° Siret : 19680003100037 - n° d'activité : 4268P001168

Centre agréé par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) du Grand'Est



14 heures
2 Jours



Rouffach



Dates à convenir

Tarifs 2024

448€ nets* par participant

*Organisme non assujetti TVA

Des possibilités de financement existent en fonction de votre statut : par Opco, FAF, par l'entreprise, Pôle Emploi... :
Nous consulter



Nous contacter :

-Katia SPENLE Assistante formations : 03 89 78 73 07 - katia.spenle@educagri.fr